



Le Fromager

Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues
et Civilisations

Fréquence :

TRIMESTRIELLE

ISSN-L : 3079-8388

ISSN-P : 3079-837X

Editeur :

**UFR/Lettres et Langues de l'Université Alassane
Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)**

WWW.REVUEFROMAGER.NET

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Directeur de publication

DANHO Yayo Vincent
Maître de Conférences
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction

KOUAMÉ Arsène

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité scientifique

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMA-THETHET Roal, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
Klaus van EICKELS, Professeur titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg (Allemagne)
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

Comité de rédaction

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny

DJAMALA Kouadio Alexandre Histoire, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUAME N’Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d’Ivoire)

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUASSI Koffi Sylvain, Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

MAWA-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N’SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N’gouabi de Brazzaville

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, philosophie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d’Ivoire

Comité de lecture

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DEDE Jean Charles, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DJAMALA Kouadio Alexandre, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N’Gouabi de Brazzaville

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

KOUAME N’Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Université Peleforo Gon Coulibaly

KOUASSI Koffi Sylvain, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'Gouabi de Brazzaville

N'GUESSAN Konan Parfait, Maître-Assistant, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké

SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

POLITIQUE ÉDITORIALE

Le Fromager est une revue internationale qui fournit une plateforme aux scientifiques et aux chercheurs du monde entier pour la diffusion des connaissances en sciences humaines et sociales et domaines connexes. Les articles publiés sont en accès libre et, donc, accessibles à toute personne.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Le Fromager n'accepte que des articles inédits et originaux en français ou en anglais. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

Le manuscrit est remis à deux rapporteurs au moins, choisis en fonction de leur compétence dans la discipline. Le secrétariat de rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le Comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai — d'autant plus long que l'article sera parvenu plus tôt au secrétariat pour remettre la version définitive de son texte.

Les auteurs sont invités à respecter les délais qui leur seront communiqués, sous peine de voir la publication de leurs travaux repoussée au numéro suivant.

1. Structure de l'article

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots au plus], Mots clés [5 mots au plus] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

2. Longueur de l'article

Quelle que soit la nature de l'article, sa longueur maximale, incluant aussi bien le texte principal que les résumés, les notes et la documentation, doit être comprise **entre 5000 et 8000 mots**.

3. Formats d'enregistrement et d'envoi

Tous les articles doivent nous parvenir obligatoirement en version numérique.

Texte numérique (Word et PDF)

3.1 Traitement de texte

La saisie de l'article doit être effectuée avec traitement de texte Word, obligatoirement en **police Garamond de taille 12, interligne simple (1)**.

La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'équipe éditoriale de la revue. Les césures manuelles, le soulignement, le retrait d'alinéa ou de tabulation pour les paragraphes sont proscrits. Une ligne sera sautée pour différencier les paragraphes.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (;), (:), (?), et (!). Les signes mathématiques (+, —, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

L'utilisation des guillemets français (« ») doit être privilégiée. Les guillemets anglais (" ") ne doivent apparaître qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Les appels de note doivent se situer avant la ponctuation.

3.2. Le texte imprimé

Le texte comporte une marge de 2,5 cm sur les quatre bords. L'auteur peut faire apparaître directement les enrichissements typographiques ou avoir recours aux codes suivants : 1 trait : italiques 2 traits : capitales (majuscules) 1 trait ondulé : caractères gras. Le texte sera paginé.

4. Pagination

Le document est paginé de la page de titre aux références bibliographiques. Cette pagination sera continue sans bis, ter, etc.

5. Références bibliographiques

S'assurer que toutes les références bibliographiques indiquées dans le texte, et seulement celles-ci s'y trouvent. Elles doivent être présentées selon les normes suivantes :

5.1. Bibliographie

– Pour un ouvrage :

PICLIN Michel, 2017, *La notion de transcendance : son sens, son évolution*, Paris, Armand Colin.

– Pour un article de périodique :

IGUE Ogunsola, 2010, « Une nouvelle génération de leaders en Afrique : quels enjeux ? », *Revue internationale de politique de développement*, vol. 1, No. 2, p. 119-138.

– Pour un article dans un ouvrage :

ZARADER Marlène, 1981, « Être et Transcendance Chez Heidegger », in Martin KAPPLER (dir.), *Métaphysique et Morale*, Paris, L'Harmattan, p. x-y.

– Pour une thèse :

OLEH Kam, 2008, « Logiques paysannes, logiques des développeurs et stratégies participatives dans les projets de développements ; l'exemple du projet Bad-Ouest en Côte d'Ivoire », Thèse unique de doctorat, Institut d'Ethnologie, Université Cocody, Côte D'Ivoire.

5.2. Sources

– Pour les sources écrites :

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives), fonds, carton ou dossier, titre du document, année (exemple : GGAEF — 4 (1) D39 : Rapport annuel d'ensemble de la colonie du Gabon, en 1939).

– Pour les sources orales :

Nom(s) et prénom(s) de l'informateur, numéro d'ordre, date et lieu de l'entretien, sa qualité et sa profession, son âge et/ou sa date de naissance.

6. Références et notes

6.1. Appel de référence

Dans le texte, l'appel à la référence bibliographique se fait suivant la méthode du premier élément et de la date, entre parenthèses. En d'autres termes, les références des ouvrages et des articles doivent être placées à l'intérieur du texte en indiquant, entre parenthèses, le nom de l'auteur précédé de l'abréviation de son prénom, l'année et/ou la (les) page(s) consulté(es), suivis de deux points. Exemple : (A. Koffi, 2012 : 54-55).

Si plusieurs références existent dans la même année pour un même auteur, faire suivre la date de a, b, etc., tant dans l'appel que dans la bibliographie : (A. Koffi, 2012a).

À partir de trois auteurs, faire suivre le premier auteur de et *al.* : (K. Arnaud et *al.* 2010). Quand il est fait appel à plusieurs références distinctes, on séparera les différentes références par un point-virgule (;) : (E. Kedar, 1978, 1989 ; E. Zadi, 1990).

6.2. Références aux sources

Les références aux sources (orales ou imprimées) doivent être indiquées en note de bas de page selon une numérotation continue.

6.3. Notes de bas de page

Les explications ou autres développements explicitant le texte doivent être placés en notes de bas de page correspondante (sous la forme : 1, 2, 3, etc.). Ces notes infra-paginales doivent être exceptionnelles et aussi brèves que possible.

6.4. Citations

Le texte peut comporter des citations. Celles-ci doivent être mises en évidence à partir de lignes ; retrait gauche et droite en interligne simple, en italique et entre guillemets.

– Les **citations courtes** (1, 2 ou 3 lignes) doivent être entre guillemets français à l'intérieur des paragraphes en police 12, interligne simple.

– Les **citations longues** (4 lignes et plus) doivent être sans guillemets et hors texte, avec un retrait de 1 cm à gauche et interligne simple.

– Les **Crochets** : Mettre entre crochets [] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...].

7. Les documents non textuels

7.1 Illustrations

L'ensemble des illustrations, y compris les photographies, doit impérativement accompagner la première expédition de l'article. En plus de chaque original, l'auteur fournira une copie aux dimensions souhaitées pour la publication : pleine page, demi-page, sur une colonne, etc. Au dos seront portés le nom du ou des auteurs, le numéro de la figure, l'indication du haut de l'illustration.

La justification maximale est de 120 mm de largeur sur 200 mm de hauteur pour une illustration pleine page. Les textes portés sur les illustrations seront en Garamond.

7.2 Dessins originaux

Ils seront soit tracés à l'encre de Chine, soit issus de traitement informatique imprimé dans de bonnes conditions. Dans ce dernier cas, on évitera les trames dessinées. Pour les objets lithiques, les croquis dits « schémas diacritiques » gagneront à être accompagnés des dessins traités en hachures valorisantes qui, eux, montrent la morphologie technique.

7.3 Documents photographiques

Les documents doivent être parfaitement nets, contrastés et être fournis sous forme de fichier numérique ; enregistrés pour « PC » (Photoshop ©/niveaux de gris 300 ppi ou bitmap 600 ppi/Tiff/taille de publication dans Illustrator © ou tout autre logiciel de dessin vectoriel/EPS/textes vectorisés).

7.4 Tableaux

La revue n'assure pas la composition des tableaux. Ils devront être remis sous forme de fichiers Acrobat © PDF (print/niveau de gris/taille de publication/300dpi) ou Illustrator © (EPS/niveau de gris/taille de publication/300dpi), respectant la justification et la mise en pages de la revue. Privilégier les fontes Garamond.

7.5 Échelles

Aussi souvent que possible, la représentation grandeur nature sera recherchée. Lorsque la réduction s'impose, l'auteur aura soin de prévoir une échelle de réduction constante pour une même catégorie de vestiges. Pour chaque carte ou plan, l'auteur donnera une échelle graphique, ainsi que la direction du Nord. Pour les objets dessinés ou photographiés, une échelle, si possible constante, accompagnera chaque pièce ou ensemble de pièces.

7.6 Titres des illustrations, photos et tableaux

Toutes les illustrations, toutes les photos et tous les tableaux doivent avoir des titres. Ces titres sont obligatoirement placés en dessous des illustrations, des photos ou des tableaux.

7.7 Légendes

L'auteur accordera un soin particulier à la qualité des légendes. Les illustrations, les photos, les tableaux et leurs légendes constituent souvent le premier contact du lecteur avec l'article. Les légendes doivent être placées en dessous des titres.

7.8 Appels des illustrations, photos et tableaux

Dans le texte, l'auteur doit obligatoirement indiquer l'appel aux illustrations, photos ou tableaux. Cet appel doit être en chiffres arabes : (fig. 1), (tabl. 2), (pl. 3 - fig. 4), etc.

Site internet de LE FROMAGER : <https://revuefromager.net/>
L'équipe éditoriale

SOMMAIRE

Djro Bilestone Roméo KOUAMENAN, Logbou Kouso Marie Flora GOSSAN

Genre et châtements pour adultère dans le scandale sexuel de la Tour de Nesle (1314) 9-20

Amady GUISSÉ

L'après partenariat entre les structures préscolaires de l'IEF Saint-Louis département et l'ONG Counterpart international : le cas des cantines scolaires dans le district de Ndiawdougne 21-39

Kékré Arsène Constant Baudouin OBOUE

Le mal comme crise des valeurs spirituelles et morales : sens d'un recours augustinien 40-54

Fassinou Sédécon Franck DOVONOU

Zum Literatureinsatz im schulischen DaF-Unterricht im beninischen Kontext. Status Quo und Perspektiven 55-71

Eulalie Patricia ESSOMBA

Errance post-coloniale : de la ruralité précaire à l'urbanité marginale dans *afrika ba'a* de Rémy Medou Mvomo 72-84

Beaubia Stéphane WAYORO

Les partis politiques comme facteur endogène des changements de régimes politiques : les cas de l'Allemagne et de la Côte d'Ivoire (1919-2000) 85-96

Bi Naga Landry BOTTY

Le terrorisme : un autre regard pour une approche différenciée 97-109

Komenan Janvion KOUAKOU, Kouamé Kan KOUAKOU

Narratives of Reclamation: Deconstructing Misrepresentation of Africa and Africans in selected British Novels through African Literary Perspectives 110-123

Olive-Martial Kokoi ASSEU, Affélé A. P. OKOUTA

Influence de la presse écrite d'opinion sur les attitudes politiques des Ivoiriens 124-139

Célestin Koffi EWOOL, Péhouolossin SORO

Crédit informel et entrepreneuriat féminin : une évaluation de l'efficacité des AVEC de Bouaké 140-155

Moussa DIALLO, Souleymane YORO

La poésie pastorale peule : discours et chants des artistes nomades 156-170

Valentin NGOUYAMSA, Guylaine FOPA FODO

L'exploitation minière à Bétaré-Oya : encastrement social, dégradation environnementale et conflits d'usage des terres 171-186

Nadège Zang BIYOGHE

Actorialisation féminine de la spiritualité : vers la vocation divine de l'être dans le roman francophone moderne. Cas de *L'ange du patriache* de Kettly Mars, *Ekomo* de Maria Nsue Angüe et d'*Histoire d'Anou* de Justine Mintsä 187-203

Yacouba CISSAO, Siaka GNESSI

Dynamiques des trajectoires de migrants burkinabè à l'aune des migrations intra-africaines 204-217

Affoué Hélène AKE

Identification précoce de la dépression chez les adolescentes : l'apport de la communication sociale 218-234

Bob Emarculin LYAMANGOYE, Ida Sandrine MASSOLOU

Langue créole et subversion de la norme romanesque française dans *Texaco* de Patrick Chamoiseau
235-251

Amanan Sidonie EZIGBA EPSE GOUETI

L'héritage de Claude Bernard : fondement indépassable ou modèle à dépasser ?
252-265

Dynamiques des trajectoires de migrants burkinabè à l'aune des migrations intra-africaines

Yacouba CISSAO

Socio-anthropologue

Chargé de recherche

Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST)

Institut des Sciences des Sociétés (INSS), Burkina Faso

cissaoyacouba@yahoo.fr

Siaka GNESSI

Sociologue

Maître de recherche

Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST)

Institut des Sciences des Sociétés (INSS), Burkina Faso

gnessisiaka@yahoo.fr

Résumé

Les migrations hors du continent africain sont fortement médiatisées au détriment des migrations à l'intérieur du continent malgré le constat de leur forte dominance attesté par les statistiques. Notre article tente de mettre en exergue l'importance des destinations africaines dans les trajectoires de migrants burkinabè en faisant une analyse des logiques et des contextes socioéconomique et sociopolitique sous-jacents à ces dynamiques. Cet article s'appuie sur des enquêtes qualitatives conduites entre 2018 et 2025 dans plusieurs localités du Burkina et à Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire. Nos données montrent que la grande majorité des migrants burkinabè privilégient les destinations africaines avec une large préférence pour un pays voisin comme la Côte d'Ivoire. Il apparaît que les crises multiformes à l'intérieur du continent africain comme celle en Libye occasionnent des retours importants de migrants burkinabè dans leur milieu d'origine. On remarque parallèlement l'émergence de mobilités sous-régionales de travail liées à la pratique de l'orpaillage. De nos jours, la crise sécuritaire au Sahel contribue à ces mouvements migratoires orientés principalement vers la sous-région.

Mots-clés : Migrations intra-africaines ; mobilités ; crises ; Burkina Faso ; Côte d'Ivoire

Abstract

Migration outside the African continent receives significant media coverage, to the detriment of migration within the continent, despite statistics showing that the latter is much more prevalent. Our article seeks to highlight the importance of African destinations in the trajectories of Burkinabe migrants by analysing the socio-economic and socio-political contexts and logics underlying these dynamics. This article is based on qualitative surveys conducted between 2018 and 2025 in several localities in Burkina Faso and in Abidjan, the economic capital of Côte d'Ivoire. Our data show that the vast majority of Burkinabe migrants favour African destinations, with a strong preference for neighbouring countries such as Côte d'Ivoire. It appears that multifaceted crises within the African continent, such as the one in Libya, are causing significant numbers of Burkinabe migrants to return to their places of origin. At the same time, we are seeing the emergence of sub-

regional labour mobility linked to gold panning. Today, the security crisis in the Sahel is contributing to these migratory movements, which are mainly directed towards the sub-region.

Key words : Intra-African migration; mobility; crises; Burkina Faso; Côte d'Ivoire

Introduction

La vision d'une migration irrégulière et permanente de milliers d'africains à destination des pays occidentaux est largement répandue dans le monde dans le contexte de forte médiatisation et de criminalisation de ces flux. A l'épreuve des faits, cette vision relève davantage d'idées reçues que de la réalité car l'importance des migrations internes au continent africain est bien souvent occultée et relativement peu médiatisée. Dans le *Rapport sur la migration en Afrique* de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) datant de 2022, une remarque est faite à ce sujet :

« Les récits populaires sur la migration en Afrique sont largement centrés sur les mouvements irréguliers de l'Afrique du Nord vers l'Europe, souvent en termes exagérés et sensationnels. En réalité, les données disponibles montrent que la plupart des migrants africains se déplacent généralement à l'intérieur du continent, et que la migration des principaux pays africains vers l'Union européenne ces dernières années a été essentiellement régulière : entre 2011 et 2017, les entrées régulières dans l'Union européenne en provenance des principaux pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest ont été plus nombreuses que les entrées irrégulières par voie maritime en Italie (Mosler Vidal et al., 2019). À la mi-2019, plus de la moitié des migrants nés en Afrique vivaient dans un autre pays africain (52,7 %), l'autre moitié résidant en Europe (26,3 %), en Asie (11,4 %), en Amérique du Nord (8,0 %) et dans d'autres parties du monde (1,6 %) (DAES 2019) » (OIM, 2022 : 1).

La représentation erronée d'une forte émigration des africains vers l'Occident est également favorisée par l'absence relative de travaux scientifiques s'intéressant à la perspective d'une migration intra-africaine dominante. C'est ce que rappelle S. Bredeloup (2021 : 430) qui souligne que « les recherches contemporaines menées sur les migrations intra-africaines restent minoritaires dans le champ des études migratoires que les statistiques existantes sont sans équivoque ». A la suite de S. Bredeloup (2021) et recentrant son regard autour du Sahel central, F. Boyer (2024 :101) fait le constat qu'« à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest, le Sahel central a été longtemps à l'écart des travaux sur les migrations internationales, plus globalement sur les mobilités ». Selon elle, cela a eu pour conséquence une invisibilité d'un régime migratoire intra-africain qui est à l'œuvre dans cet espace régional.

A l'instar d'autres parties du continent africain, la région ouest-africaine voit partir quotidiennement de nombreux migrants qui s'orientent majoritairement vers la Côte d'Ivoire comme

l'indiquent les statistiques¹. Le Burkina Faso, voisin historique de la Côte d'Ivoire tient ainsi la première place des pays qui y comptent le plus de ressortissants avec un chiffre estimé à 2 564 857 burkinabè. En clair, il y'a plus de burkinabè en Côte d'Ivoire que partout ailleurs dans le monde. Si l'existence du principe de la libre circulation consacrée par les textes de la CEDEAO depuis la fin des années 1970 favorise globalement de telles mobilités intrarégionales, d'autres facteurs sociohistoriques peuvent expliquer la présence importante de ressortissants burkinabè en terre ivoirienne. On peut noter ainsi que les mobilités régionales ont pris place en Afrique de l'Ouest bien avant la période coloniale, notamment à travers les échanges commerciaux facilités par l'existence de routes caravanières (J. O. Igué, 1983). Ces échanges commerciaux marqués par des migrations temporaires et souvent définitives ont contribué à une dispersion de plusieurs groupes ethniques dans les anciens territoires de ces pays avant la colonisation. Un tournant majeur dans l'histoire commune de ces pays fût leur colonisation par la France entre la fin du 19^e siècle et le début du 20^e siècle. Le partage du territoire de la colonie de la Haute-Volta (appellation initiale du Burkina Faso) en 1932 entre la Côte d'Ivoire, le Niger et Mali (jadis appelé Soudan français) sous la houlette de la puissance coloniale a inauguré une nouvelle ère en matière de migrations dans la sous-région. Les motivations de cette décision de la France étaient essentiellement économiques :

À la suite de la crise de 1929 et de la détérioration de la situation économique de l'Europe, la France décida de réorganiser et de rationaliser la gestion de ses colonies. Ces changements aboutirent en 1932 à la suppression de la Haute-Volta, en tant que colonie, au profit du Soudan (actuel Mali), du Niger et surtout de la Côte d'Ivoire qui hérita de 153 650 km² et d'une population de 2 011 916 habitants. (M. Zongo, 2016 : 40)

Les trajectoires historiques du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire rendent compte dans une large mesure des trajectoires de migrants burkinabè que nous tentons de retracer dans cet article. A partir de recherches effectuées sur les migrations et mobilités internes et externes au Burkina Faso, notre travail tente de décrire et analyser comment les destinations internes au continent africain s'inscrivent prioritairement dans les projets migratoires des migrants burkinabè et comment se mettent en œuvre ces projets migratoires dans un contexte de crises multiformes tant bien à l'échelle locale, régionale que continentale. Nous partons du postulat que « la réalité des migrations africaines se joue donc principalement sur le continent, avec autant de trajectoires collectives et singulières qu'il y a de contextes de départ ou d'arrivée, à l'instar de ce continent trop souvent présenté comme un tout homogène alors qu'il est multiple » (C. Daum & I. Dougnon, 2009 : 6). Que disent donc les trajectoires

¹ <https://www.migrationdataportal.org/fr/regional-data-overview/western-africa>

de migrants burkinabè sur les dynamiques actuelles en matière de migrations et de mobilités intra-africaines et comment évoluent-elles dans le contexte de la crise sécuritaire au Sahel ?

Ce travail s'inscrit modestement dans la suite de travaux (F. Boyer, 2024 ; S. Bredeloup, 2021 ; C. Daum & I. Dougnon, 2009) qui essaient de restituer aux migrations intra-africaines leur prépondérance sur les migrations externes au continent dans les projets migratoires des migrants africains.

1. Méthodologie

Cet article se fonde sur des données recueillies dans le cadre de différents programmes de recherche² mis en œuvre à partir de 2018 et portant sur les questions de migrations et de mobilités internes et internationales. Au cours de ces programmes de recherche, outre l'observation directe, des entretiens formels, informels et des focus group ont été conduits auprès d'une population cible variée comprenant entre autres des migrants, des personnes déplacées internes, des religieux, des agriculteurs, des orpailleurs, des transporteurs et des commerçantes. Différentes parties du pays ont été concernées par ces recherches. Il s'agit de la province du Boulgou au centre-est du Burkina Faso, de la province du Kadiogo au centre, de la province des Balé au centre-ouest et de la province du Houet à l'ouest. A cela s'ajoutent les enquêtes conduites en décembre 2023 dans la capitale ivoirienne. Des données secondaires et complémentaires ont été obtenues également après une recherche documentaire en ligne.

2. Résultats et discussion

2.1. Les migrations - de travail - en Côte d'Ivoire comme un classique

Suite à la suppression de la colonie de la Haute Volta en 1932, l'administration coloniale jeta son dévolu sur cette colonie comme réservoir de main-d'œuvre des pays côtiers tels que la Côte d'Ivoire appartenant à l'Afrique Occidentale Française (AOF). Tandis qu'un grand nombre de burkinabè ont été déployés de force en Côte d'Ivoire pour participer au développement des plantations de café et de cacao, à la construction du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou et à celle du port d'Abidjan, une partie d'entre eux se réfugie au Ghana pour échapper aux travaux forcés. Après la

² Il s'agit respectivement des programmes de recherche: "Relinsert. L'insertion des migrants par le religieux au Burkina Faso" (2018-2021), Institut de Recherche pour le Développement (France); "Soft infrastructures. Labour mobilities across and between secondary cities in West Africa (2020-2023)", Nordic Africa Institute (Suède); "Everyday displacement governance in peri-urban settings. Strengthening the Resilience of Sahelian Societies (2024-2029), Roskilde University (Danemark).

période des indépendances, les départs volontaires vers la Côte d'Ivoire s'intensifient de sorte que même la chute du cours du cacao et du café et l'instauration de la carte de séjour au début des années 90, les crises sociopolitiques successives à la fin des années 90 et au cours des années 2000, ne sont parvenues à freiner radicalement ce mouvement. Ces crises auront tout au moins contribué à inscrire dans les projets migratoires d'autres destinations en Afrique et dans une moindre mesure hors du continent comme le montre R. Blion et S. Bredeloup (1997) à propos de l'émergence de l'émigration des Bissa³ vers l'Italie. Il faut noter en outre que les retours forcés de milliers de migrants burkinabè dans leur milieu de départ dans le sillage des crises se sont rapidement mutés en une réémigration massive de ces derniers vers la zone d'accueil initiale au cours des années suivantes. Nos recherches récentes à l'ouest du pays et plus précisément dans la capitale économique Bobo-Dioulasso, montrent que les migrations saisonnières de travail en direction de la Côte d'Ivoire continuent d'être largement dominantes.

Malgré la fermeture des frontières de la Côte d'Ivoire avec ses pays voisins pendant trois ans entre mars 2020 et février 2023 suite à la pandémie de Covid-19, ces mouvements saisonniers qui ont un caractère vital se sont poursuivis dans une certaine mesure grâce au développement d'un business illégal de passage des frontières qui arrangeait les différents acteurs transnationaux dans les deux pays. Au-delà des statistiques déjà présentées, une observation empirique permet de montrer que le schéma classique d'une migration burkinabè majoritairement orientée vers la Côte d'Ivoire est toujours de mise, particulièrement dans les espaces ruraux. Dans la région du Centre-est au Burkina Faso, nos recherches nous ont permis de mieux appréhender ce phénomène migratoire qui s'apparente dans une certaine mesure à une « façon de vivre ».

2.2. La dimension culturelle de l'émigration

« C'est en 2011 que je suis allé en Guinée équatoriale. Bon, ce qui m'a poussé à aller, vous-même vous le voyez ; ici au centre-est, la majorité là, si vous prenez 40 jeunes, c'est que les 30 ont été à l'aventure. Si toi aussi tu es là, il faut que toi aussi tu ailles voir ce qui se passe là-bas, sinon tu ne peux pas rester bras croisés comme ça. C'est-à-dire qu'une fois que tu es là même, bon on ne te considère même pas quoi. Il faut que tu sortes un peu » (Entretien avec un migrant de retour de 40 ans, Tenkodogo, Septembre 2019)

De façon générale, la situation socioéconomique précaire dans le milieu de départ apparaît comme le facteur majeur à l'origine de la naissance du projet migratoire, mais au-delà de ce fait l'environnement socioculturel joue un rôle majeur dans la formation du projet migratoire. En effet, dans bien des groupes sociaux au Burkina Faso, le fait de partir explorer l'ailleurs ou le lointain en tant que jeune est

³ Groupe ethnique majoritaire dans la province du Boulgou

socialement valorisant, surtout dans le contexte rural. Cela s'assimile à une sorte d'initiation ou de rite de passage (D. Thorsen, 2016 ; M. Timéra, 2001) où les épreuves évidentes qui se dressent devant le jeune migrant et sa capacité à les surmonter lui confèrent de facto un statut d'adulte. Il est alors jugé à même de fonder un ménage et de subvenir aux besoins des personnes appartenant à ce ménage. Elles sont d'ailleurs légion les chansons traditionnelles existantes dans les groupes ethniques qui font la promotion de l'aventure comme un meilleur moyen de se connaître soi-même, de découvrir un autre univers et de se construire. Cela renforce l'imaginaire construit autour de la migration. Le rôle crucial que jouent les ressources financières et matérielles dont bénéficient la famille et le groupe social auxquels appartient le migrant fait bien souvent du projet migratoire une affaire familiale. Dans cette veine, il y'a une certaine obligation de solidarité qui contraint les premiers migrants ayant réussi leurs projets migratoires à faire venir d'autres membres de leur famille ou à les aider à émigrer également vers d'autres destinations. Un retour du migrant auprès de sa famille et de son groupe social dans le milieu de départ sans ressources financières et matérielles est par conséquent mal perçu. Les enquêtes auprès des migrants de retour dans la province du Boulgou au centre-est nous ont instruits sur les destinations privilégiées à l'intérieur du continent africain.

2.3. Aperçu sur les parcours des migrants de retour dans la province du Boulgou

Le parcours des migrants de retour permet de dresser dans une certaine mesure une cartographie des destinations privilégiées par les candidats à la migration. Il est important de noter que la position géographique du Burkina Faso situé au cœur de l'Afrique l'Ouest en a fait un pays de transit des migrants. Cette situation a créé des vocations avec des sortes de filières locales de courtage en émigration qui se sont développées au fil du temps. Ces filières opèrent davantage lorsqu'il est question d'émigrer vers des destinations comme l'Afrique centrale ou la Libye prioritaires jusqu'à une certaine période dans les migrations internes au continent. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a contribué ces dernières années au rapatriement de nombreux migrants de la Libye en raison de leurs conditions de vie précaires dans le contexte de la crise sociopolitique qui sévit dans ce pays depuis plus d'une décennie. Pour les migrants burkinabè et ouest-africains, ce pays jouait le rôle d'espace de transit vers l'Italie ou l'Europe mais ils sont majoritaires ceux qui s'y sont établis de gré ou contraints par le manque de ressources financières suffisantes. Les mauvais traitements infligés aux migrants subsahariens dont des burkinabè ont été déterminants dans le choix du retour chez nombre d'entre eux. Cela explique le succès des opérations de rapatriement organisées par l'OIM qui viennent soulager des migrants qui sont souvent davantage motivés par la recherche de moyens financiers pour

financer leur retour. De nombreux cas nous ont été rapportés au sujet des demandes répétées de sommes d'argent des migrants auprès de leurs proches afin de rejoindre d'autres pays à l'intérieur du continent ou pour entamer le chemin du retour. En dehors de ces facteurs, les expulsions pour absence de documents légaux et les échecs répétés à entrer sur le territoire du pays d'accueil ont été à l'origine du retour d'une partie des migrants de retour. Le Gabon et la Guinée Équatoriale ont été les pays cités dans ce registre. Il faut noter que les problèmes de santé ont été également soulignés comme une cause du retour chez certains d'entre eux.

Si les migrants de retour rencontrés dans la province du Boulgou sont de différentes catégories d'âge, ce sont surtout les jeunes hommes ayant en moyenne la trentaine qui représentaient le plus grand nombre. La majeure partie d'entre eux est « partie à l'aventure » en Côte d'Ivoire de manière initiatique avant de revenir au pays et poursuivre leur parcours migratoire vers d'autres destinations. Comme indiqué plus haut, l'émigration vers la Côte d'Ivoire est en grande partie facilitée d'une part par la présence de membres de la famille ou du groupe social s'étant établis de longue date dans ce pays et, d'autre part par sa relative proximité géographique.

Nos interactions avec les migrants de retour ont révélé la présence et la prégnance chez nombre d'entre eux d'un sentiment d'échec et des difficultés pour une réinsertion socio-économique dans le milieu d'origine. La réémigration vers de nouvelles destinations à l'intérieur du continent apparaît alors comme une alternative dominante. Il est important de noter qu'une partie des migrants de retour rencontrée dans la province du Boulgou était dans un schéma de retour temporaire au sein de la famille ou du ménage d'appartenance et avait une situation stable dans le pays d'accueil. Il faut prendre en compte le fait qu'en pays bissa, beaucoup d'hommes qui ont déjà fondé une famille émigrent en laissant derrière eux leur femme et leurs enfants auprès de qui ils retournent pour des courts séjours de façon plus ou moins régulière.

2.4. Les migrations de circulation entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire

Au sein de la diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire, on compte de nombreux hommes et femmes burkinabè dont les trajectoires s'inscrivent dans des logiques de circulation entre les deux pays, notamment dans le cadre d'activités commerciales qui se déploient des deux côtés de la frontière. Dans le secteur de l'exportation et de l'importation des produits agricoles, ces derniers mobilisent leurs connaissances des milieux respectifs dans leurs allers et retours fréquents entre les deux pays. L'approvisionnement du Burkina en produits comme les bananes plantains, l'avocat, l'attiéké et de la Côte d'Ivoire en légumes frais repose sur l'investissement quotidien de ces figures du commerce

transnational dans des mobilités circulaires. Les marchés d'Adjamé et d'Abobo dans la capitale ivoirienne qui sont les points de chute des légumes frais en provenance du Burkina Faso sont des espaces où l'on rencontre de nombreux burkinabè des deux sexes et de différentes catégories d'âge qui jouent un rôle clé dans la filière transnationale d'exportation de légumes. Certains sont nés et ont grandi en Côte d'Ivoire comme migrants de deuxième génération, tandis que d'autres ont découvert ce pays suite à l'accomplissement d'un projet migratoire à leur jeunesse. C'est le cas de cet entrepreneur burkinabè rencontré au marché d'Abobo en décembre 2023. Ce dernier nous décrit sa trajectoire :

« Quand je suis venu en 1998, je suis rentré en brousse d'abord (travail d'ouvrier agricole). En 2000 je suis reparti au Burkina et j'étais dans le train. Je payais attiéké, les bananes et avocats et autres ici pour partir vendre au pays. J'ai fait au moins cinq ans dans le train. C'est en 2005 que j'ai trouvé un patron avec qui je travaillais à la gare de train, c'est la crise de 2010 qui est venu nous déloger de là-bas. En 2011 on est venus ici » (Entretien au port sec d'Abobo, Abidjan, décembre 2023)

Avec ces nombreuses d'expérience dans le secteur informel et sa connaissance des circuits locaux de financement de l'entrepreneuriat, il est parvenu à acquérir un camion qui transporte différents types de marchandises dont les légumes entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Il est l'un des acteurs clés de la filière légumes et joue un rôle central dans la gestion du port-sec d'Abobo. En raison de ses affaires mais surtout de ses investissements dans son pays d'origine et de la présence d'une grande partie de sa famille, il effectue des séjours réguliers au Burkina Faso. Concernant les femmes burkinabè œuvrant dans la filière légume que nous rencontrées dans les espaces de commercialisation à Abidjan, on peut souligner que nombreuses d'entre elles sont arrivées en Côte d'Ivoire à la faveur du mariage. Ces dernières exerçaient généralement l'activité de commerce dans le secteur informel dans le pays d'origine avant d'émigrer avec leur époux.

La trajectoire de cette semi-grossiste de légumes rencontrée au marché d'Adjamé révèle d'un tel schéma. Après son mariage à Ouagadougou en 1996, elle émigre avec son époux qui avait déjà une expérience migratoire en Côte d'Ivoire. Avant de suivre son époux après le mariage, elle était vendeuse de légumes au marché de Zabré daaga au centre-ville de Ouagadougou. Si comparativement au cas de l'entrepreneur burkinabè évoqué ci-dessus, cette dernière s'est sédentarisée dans la capitale ivoirienne, des retours ponctuels au pays pour des courts séjours ne sont pas absents de sa trajectoire de migrante. Les légumes qu'elle écoule en en gros et en demi-gros au marché d'Adjamé lui sont expédiés du Burkina par un commerçant avec qui elle a été mise en contact par un autre burkinabè qui exerce également dans la filière légume en étant basé dans la capitale burkinabè. Pour des raisons de proximité sociale et culturelle, mais aussi de confiance, les grossistes de légumes qui sont installés au Burkina

privilégient ainsi le recrutement de leurs associés ou de leurs correspondants dans les réseaux de femmes et hommes burkinabè vivant en permanence ou en alternance dans la capitale ivoirienne. On observe tout de même la présence de femmes ivoiriennes qui travaillent avec des grossistes hommes et femmes installés au Burkina Faso. Ces correspondantes ivoiriennes sont généralement recrutées grâce à des burkinabè de la diaspora qui exercent également au sein de la filière. Certains grossistes burkinabè font le choix d'envoyer leurs proches dans la capitale ivoirienne pendant les périodes de forte production des légumes afin de faire convoier les chargements à l'endroit de ces derniers qui les vendent rythme des arrivages dans les marchés locaux dédiés aux légumes.

Lors de nos échanges avec la commerçante burkinabè dont la trajectoire a été présentée ci-dessus, celle-ci nous a présenté une jeune femme burkinabè dont l'étal jouxtait le sien. Âgée de la vingtaine, cette dernière était arrivée quelques jours plus tôt pour passer quelques mois à Abidjan avec pour mission de réceptionner les légumes envoyés de Ouagadougou par sa génitrice et les vendre au marché d'Adjamé. Pendant son séjour, celle-ci reste d'une certaine manière sous la protection de l'ancienne migrante qu'elle côtoie au marché. La mobilité circulaire de burkinabè en Côte d'Ivoire se caractérise par des temporalités diverses. Pendant que chez certains, elle est beaucoup plus régulière avec plusieurs allers-retours au cours de l'année, chez d'autres elle est plutôt saisonnière avec un aller-retour par an. On retient également que la tendance à se sédentariser chez certains burkinabè de la diaspora n'est pas exclusive des retours sporadiques dans le milieu d'origine pour une raison ou une autre. Concernant spécifiquement la gent féminine, les travaux de Néya (2016) montrent comment les femmes burkinabè s'émancipe de la tutelle de leur mari en s'investissant dans la circulation marchande entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Pour lui, les retours des femmes migrantes burkinabè au Burkina Faso s'expliquent par plusieurs facteurs :

« D'une part, les femmes sont mobilisées par les époux pour consolider les ancrages locaux multi-situés dans la logique transnationale dans laquelle ces derniers voudraient inscrire leur famille. Ce projet migratoire est renforcé par la situation d'insécurité physique et économique des Burkinabè en Côte d'Ivoire. D'autre part, les migrations de retour féminines annoncent la volonté des femmes de jouir d'une autonomie financière pour davantage s'occuper d'elles-mêmes et aussi de leurs enfants. Elles migrent vers le Burkina Faso pour entreprendre des activités économiques, dans le domaine du commerce ou de la restauration. Elles profitent donc des opportunités commerciales qu'offre la diffusion des produits de consommation ivoiriens, renforcées par la migration de retour au Burkina Faso » (S. Néya, 2016: 14)

Comme le montrent les trajectoires décrites plus haut, l'autre tendance observée dans ces mobilités circulaires est celle qui consiste à réémigrer vers la Côte d'Ivoire ou à circuler entre les deux pays en commercialisant divers produits issus de part et d'autre des deux frontières.

2.5. Les migrations forcées massives de Burkinabès vers la Côte d'Ivoire dans le contexte de la crise sécuritaire

Les crises constituent des périodes de bouleversement dans le quotidien des populations. La crise sécuritaire liée au terrorisme qui sévit au Burkina Faso depuis une décennie est en termes d'ampleur sans commune mesure avec les crises auxquelles les populations ont fait face à travers le temps. Ces crises qui sont, soit climatiques comme la sécheresse, les inondations, ou découlant de conflits intercommunautaires et intracommunautaires liés entre autres au foncier, à la destruction de cultures par les animaux ou à la chefferie traditionnelle, qu'on peut considérer comme des crises locales classiques sont celles qui ont jalonné l'histoire des groupes sociaux dans les différentes parties du pays. Ces crises classiques ont donné lieu souvent à des déplacements de populations sans que ceux-ci n'atteignent les proportions actuelles en termes de nombre et en termes de dispersion sur le territoire national. Selon un rapport de la Fondation Konrad Adenauer (2023) sur l'étude de la migration au Burkina Faso, en termes de motifs d'émigration des populations du Sahel burkinabè – qui demeure la zone la plus affectée par les attaques terroristes – le terrorisme vient en deuxième position avec 22,5 % après le manque d'emplois pour les jeunes. Lorsqu'elles vont hors du territoire burkinabè, les populations rurales fuyant les attaques terroristes se dirigent majoritairement vers la Côte d'Ivoire. Mise à part la stabilité qui y prévaut, les réseaux communautaires existants au sein de la diaspora constituent un autre facteur déterminant. On peut souligner également la facilité relative de circulation induite par l'appartenance des deux pays voisins à l'espace CEDEAO qui consacre la libre circulation des biens et des personnes.

Il apparaît que parmi les burkinabè qui se réfugient en Côte d'Ivoire pour échapper aux attaques terroristes figurent un grand nombre de personnes appartenant à l'ethnie peulh qui ont été souvent assimilés aux terroristes en raison de la présence dans leur rang d'un grand nombre de combattants issu de ce groupe ethnique. Souvent pris en étau entre les groupes terroristes et les forces de défense et de sécurité ainsi que les groupes d'autodéfense, les personnes déplacées d'ethnie peulh font le choix de traverser la frontière pour s'abriter dans les zones frontalières de la Côte d'Ivoire où elles se perçoivent plus en sécurité. L'extrait suivant d'un document récent de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) rend compte d'une telle réalité :

« Entre mai et fin septembre 2025, 864 ménages, représentant 4 209 individus, soit 5% de la population totale des réfugiés et demandeurs d'asile, ont été enregistrés dans la base de données. Cette population est constituée quasi exclusivement de personnes originaires du Burkina Faso (99,7 %), avec une présence

marginale de ménages maliens (0,3 %). Sur le plan ethnolinguistique, elle est dominée par les Fulbé (83%), suivis des Mossi (7 %) » (UNHCR, 2025: 7)

La forte présence des réfugiés burkinabè d'ethnie peulh s'explique également par leurs habitudes de transhumance dans les zones frontalières des deux pays. Certains de ces réfugiés se sont d'ailleurs déplacés avec leurs troupeaux dans les espaces d'accueil où ils sont contraints de se sédentariser. Outre la Côte d'Ivoire, d'autres pays de la sous-région comme le Mali, le Niger, le Togo, le Bénin ou le Ghana sont aussi concernés, mais dans une moindre mesure, par ces arrivées de populations burkinabè fuyant les attaques terroristes.

2.6. Les mobilités autour des sites d'orpaillage dans la sous-région

Les départs de jeunes migrants vers des sites d'orpaillage constituent une réalité dans bien de zones rurales au Burkina Faso. Pendant que certains d'entre eux se rabattent sur un tel projet migratoire pour échapper à la précarité ou à l'autorité exercée au quotidien par les aînés, d'autres s'inscrivent dans une logique de pratique saisonnière de l'orpaillage en saison sèche et de retour à l'agriculture pendant la saison pluvieuse. Ces schémas ne sont pas aussi rigides mais se définissent finalement en fonction des situations de réussite ou d'échec que vivent individuellement les migrants. L'orpaillage a pu devenir ainsi l'activité permanente chez certains d'entre eux qui ont pu « se réaliser ». L'investissement dans des activités de commerce ou d'entrepreneuriat grâce aux moyens financiers obtenus permettent à certains de se détourner de la pratique de l'agriculture comme source de revenu dominant dans le milieu rural. Ces mobilités observées autour des sites d'orpaillage sont internes mais également externes. Il reste difficile d'établir des proportions précises concernant l'une ou l'autre des tendances. Lors de nos recherches en 2021 dans les villages de production de légumes dans la commune de Bobo-Dioulasso à l'ouest du pays, cette réalité a été soulignée par plusieurs de nos interlocuteurs.

« De nos jours, dans ce temps d'orpaillage, les gens vont davantage dans les sites d'orpaillage. Avant beaucoup partaient travailler avec leurs proches en ville mais depuis l'ère de l'orpaillage, tous les jeunes partent là-bas... Il y'a beaucoup d'endroits, certains vont au Mali, d'autres vont en Guinée et certains restent également au Burkina, à Diébougou par exemple » (Transporteur dans le village de Bama, commune de Bobo-Dioulasso, février 2021)

« Un de mes enfants est parti travailler dans une mine d'or au Mali. Il a arrêté l'école et est parti là-bas. Il a 24 ans et est parti depuis deux ans » (Agriculteur dans le village de Bama, février 2021)

De tels schémas sont observés dans les zones rurales depuis l'avènement du boom minier au Burkina Faso à partir du début des années 2000. On note surtout que l'avènement de la crise sécuritaire qui sévit dans le pays depuis 2015 a contribué de façon importante à des déplacements forcés vers les sites d'orpaillage à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Lors de nos enquêtes collectives en 2021 sur les personnes déplacées internes, il est apparu que de nombreux hommes parmi les PDI qui se sont

installées dans les zones périphériques de la capitale Ouagadougou, y laissent leur famille pour migrer vers les sites d'orpaillage dans la partie ouest du pays où la situation sécuritaire était moins dégradée. Certains s'orientaient vers des destinations telles que la Côte d'Ivoire comme cela a été relevé par leurs proches que nous avons enquêtés. Nos enquêtes de terrain individuelles au cours de l'année 2024 dans la commune de Boromo située au centre-ouest du pays nous ont permis de saisir les trajectoires de personnes déplacées internes pour qui l'orpaillage avait déjà une certaine place dans les stratégies de quête de revenus avant leur déplacement forcé. Nos échanges avec un interlocuteur qui avait le statut de représentant des PDI dans le secteur habité dans la ville de Boromo nous ont permis de nous rendre compte de l'existence d'une filière transnationale de l'orpaillage dans des pays d'Afrique centrale alors que la présence de migrants burkinabè était plutôt signalée dans l'orpaillage en Afrique de l'Ouest. Les propos de notre interlocuteur nous permettent de mieux comprendre comment cette filière transnationale se met en place avec des procédés empruntés d'une certaine manière à la filière locale.

« On venait ici bien avant la crise sécuritaire pour l'orpaillage et on avait vu que les conditions que les conditions étaient propices. (...). Avant je prenais l'avion pour aller au Tchad et en Centrafrique pour travailler dans l'orpaillage. C'était sous le pouvoir de Roch où les choses allaient un peu. J'ai quitté la Centrafrique l'année passée. Il y a beaucoup d'or là-bas et il y a beaucoup de burkinabè, des gens du Yatenga. J'avais pris des gens pour travailler pour moi. J'avais emmené deux personnes de Titao pour travailler en Centrafrique pour moi et après on s'est partagés les bénéfices »

Cette division des rôles dont fait cas notre interlocuteur est la principale modalité de fonctionnement du secteur de l'orpaillage au Burkina Faso où les personnes qui détiennent la propriété des trous ou des puits y emploient d'autres personnes qui creusent au quotidien pour extraire l'or. L'argent obtenu après la vente de l'or extrait est alors reparti entre les acteurs avec une part généralement plus importante pour les propriétaires. Il est important de souligner que les burkinabè se sont affirmés dans le milieu de l'orpaillage ouest-africain, sinon africain comme des porteurs d'innovations qui ont fait leur preuve et permettent à ces derniers de circuler plus facilement dans les pays de la sous-région. Les travaux de C. Lanzano et A. Di Balme (2017) apportent un éclairage sur la circulation des savoirs techniques qui accompagnent les déplacements des orpailleurs burkinabè en Guinée :

« Les techniques amenées depuis le Burkina Faso permettent d'extraire le minerai filonien, plus en profondeur, et de le traiter avec des procédés mécaniques et chimiques. Mais surtout, elles impliquent un modèle différent d'organisation du travail et des relations entre opérateurs » (C. Lanzano & A. Di Balme, 2017: 88)

L'exploitation de l'or qui est devenu le premier produit d'exportation au Burkina Faso concurrence fortement l'agriculture dans l'occupation des terres et contribue à maintenir les jeunes dans l'orpaillage

et à faire adopter des stratégies de mobilité centrées autour de la pratique de cette activité au détriment de celle d'autres activités informelles comme le salariat agricole en Côte d'Ivoire sur lesquelles les anciens migrants avaient jeté leur dévolu.

Conclusion

Dans le discours dominant sur les migrations internationales, celles produites dans le continent africain sont généralement perçues comme majoritairement orientées vers les pays occidentaux. Les statistiques existantes à ce sujet contrebalancent pourtant une telle vision qui continue cependant de structurer les représentations dans les espaces politiques voire scientifiques. Dans la même perspective que certains africanistes qui ont souligné l'existence de peu de travaux qui se focalisent sur les migrations intra-africaines pour mettre en exergue leur prédominance, nous avons tenté dans cet article de saisir l'envergure et les logiques des destinations africaines dans les trajectoires de migrants burkinabè que nous avons enquêtés dans différents contextes pendant plusieurs années. L'analyse de ces trajectoires permet de montrer qu'il y a dans une certaine mesure une coexistence de schémas classiques de migrations et de circulations intra-africaines avec de nouvelles tendances induites notamment par les crises qui surviennent dans différentes parties du continent et spécifiquement dans les pays du Sahel. Autant des crises comme celles en Libye et en Côte d'Ivoire ont induit des retours plus ou moins massifs de migrants burkinabè dans le milieu d'origine, autant elles ont induit de nouveaux départs vers des d'autres destinations essentiellement africaines. En dépit de ces crises qui ont pu être vues comme de potentiels déclencheurs de départs massifs de migrants africains vers les pays occidentaux, la destination africaine, et particulièrement celle ivoirienne domine largement dans les mobilités internationales des burkinabè.

Références bibliographiques

BLION Reynald, BREDELOUP Sylvie, 1997, « La Côte d'Ivoire dans les stratégies migratoires des Burkinabè et des Sénégalais », in Contamin B. et Memel-Fôté H. (eds), *Le modèle ivoirien en question. Crises, ajustements, recompositions*. Paris, Éd Karthala et Orstom, p. 707-737.

BOYER Florence, 2024, « Au Sahel central: invisibilité d'un régime migratoire intra-africain? ». *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 40, no 4, p. 101-114.

BREDELOUP Sylvie, 2021, « Migrations intra-africaines: changer de focale ». *Politique africaine*, vol. 161-162, no 1, p. 427-448.

CISSAO Yacouba, 2021, « Les logiques de l'aide des migrants à la construction des mosquées à Sabtenga, province du Boulgou (Burkina Faso) », in Degorce A. et Kibora O. L. (Ed.) (2021), *Migrations, mobilités et réseaux religieux au Burkina Faso*, AMALION, p. 19-37

CISSAO Yacouba, 2020, « La migration de retour dans la province du Boulgou ou comment se reconstruire après l'expérience de l'aventure », *Annales de l'Université de Lomé*, Série Lettres et Sciences Humaines, Tome XXXX-1, Juin 2020, p. 203-214

DAUM Christophe, DOUGNON Isaïe, 2009, « Les migrations internes au continent africain ». *Hommes & migrations*, no 1279, p. 6-11.

DEGORCE Alice, KIBORA Ouhonyioué Ludovic, SAINT-LARY Maud, ZIDNABA Irissa, FORNASETTI Pietro, BONSA Issouf, CISSAO Yacouba, DAYAMBA Bindré Roger, GNESSI Siaka, KAM Miédome, NIKIEMA Aude, 2024, *Réfugié en son propre pays. Enquête collective sur les personnes déplacées internes à Ouagadougou (Burkina Faso)*, Uppsala University, Uppsala Papers in Africa Studies, 110 p.

IGUE John Ogunsola, 1983, « L'officiel, le parallèle et le clandestin », *Politique africaine*, 9, p. 29-51.

FONDATION Konrad Adenauer, 2023. *Étude de la migration au Burkina Faso*. Rapport final

LANZANO Cristiano, DI BALME Luigi Arnaldi, 2017, « Des “puits burkinabè” en Haute Guinée: processus et enjeux de la circulation de savoirs techniques dans le secteur minier artisanal ». *Autrepart*, vol. 82, no 2, p. 87-108.

NÉYA Sihé, 2016, « Les mobilités spatiales féminines entre logiques individuelle et familiale. L'exemple des migrantes burkinabè entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire ». *EchoGéo*, no 37.

O.I.M (2022), *Rapport sur la migration en Afrique 2022* (<https://publications.iom.int/books/africa-migration-report-challenging-narrative>, Consulté le 15 décembre 2023)

THORSEN Dorte, 2016, « La migration des enfants bissa : diversité des comportements, pluralité des représentations », in BREDELOUP Sylvie et ZONGO Mahamadou. *Repenser les mobilités burkinabè*. Paris, L'Harmattan, p. 95-120

TIMERA Mahamet, 2001, « Les migrations des jeunes Sahéliens: affirmation de soi et émancipation ». *Autrepart*, vol. 18, no 2, p. 37-49.

UNHCR, 2025, *Profilage socioéconomique des demandeurs d'asile en Côte d'Ivoire-Octobre 2025*.

ZONGO Mahamadou, 2016, « La diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire : entre vulnérabilité et quête d'appartenance », in BREDELOUP Sylvie et ZONGO Mahamadou. *Repenser les mobilités burkinabè*. Paris, L'Harmattan, p. 38-66